



SNSPP sdis-69



Syndicat CGT SPP Rhône



Syndicat SUD SDIS-69

Lyon, le 29 mai 2009.

Monsieur le Préfet,  
Préfecture du Rhône  
106, rue p. Corneille  
69003 LYON

**Objet : Demande urgente d'entrevue**

Monsieur le Préfet,

Nous sommes en désaccord profond avec la direction et le Président de notre conseil d'administration sur un certain nombre de sujets importants et vous informons que les sapeurs pompiers professionnels du SDIS du Rhône seront en grève illimitée à compter du 5 juin 2009.

Les SPP du Rhône exigent la conservation en pleine propriété du SDIS des 250 appartements concédés par nécessité absolue de service, et demandent la poursuite avec le président du conseil d'administration en personne des négociations engagées sur les dossiers Absentéisme, heures supplémentaires, IAT et règlement intérieur entre autres.

Nous souhaiterions vous rencontrer rapidement afin de se voir expliquer, notamment, les modalités de réquisition des sapeurs pompiers professionnels.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la CGT,

Pour SUD,

Pour SNSPP